

REGARD CRITIQUE

MERCREDI 18 AVRIL 2012

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DES HEI – UNIVERSITÉ LAVAL

BRIC, une décennie plus tard

En novembre 2001, la banque d'investissements Goldman Sachs publiait le 66^e numéro de *Global Economics*, rédigé par Jim O'Neill et intitulé « Building Better Global Economics BRICs ». L'acronyme « BRIC », employé pour la première fois, désignait plus que le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, mais réunissait les plus grands marchés émergents. Dans le vaste monde des relations internationales, le BRIC est devenu une expression consacrée et fréquemment utilisée. Au-delà de la dénomination d'un ensemble de marchés prometteurs, que signifie, 10 ans plus tard, le BRIC?



EMILIE DESMARAIS-GIRARD

Candidate à la maîtrise en études internationales
Hautes études internationales
Université Laval

Jim O'Neill, président de Goldman Sachs Asset Management et créateur de l'acronyme BRIC, n'avait pas prévu une croissance si forte du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine au cours des dix dernières années. Dans de récentes sorties (*Modern Russia*, *The Telegraph* et *The Economist*) M. O'Neill affirme qu'il s'agit de son unique regret face à la 66^e publication de *Global Economics* : la mauvaise anticipation de la déferlante que constitue le BRIC. De fait, les pays du BRIC, en 2001, totalisaient moins de 8 % du PIB mondial et les pronostics prédisaient que cette part ne devait pas excéder les 14 % en 2011. Or, elle frôle aujourd'hui les 20 %.

S'il est possible de reprocher à M. O'Neill son relatif manque de précision, il est plus difficile de le blâmer pour un manque de vision : nul ne peut ignorer aujourd'hui la clairvoyance de l'économiste, alors que les pays du BRIC ont accompli des progrès fulgurants dans la dernière décennie. En 2010, les croissances respectives du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine sont estimées à 10,5 %, 4 %, 10,4 % et 10,3 %. La Russie fait certes mauvaise figure par rapport aux autres pays du BRIC, mais elle a été plus fortement ébranlée par la crise économique de 2008. Le fait qu'elle dépende des exportations de pétrole et de carburants fossiles n'est pas étranger à cette « faible » performance.

D'autre part, la vigueur inattendue de leur croissance économique amène son lot d'impacts sur leurs populations. Le Brésil, l'Inde et la Chine sont les témoins de l'émergence d'une classe moyenne qui gagne en importance et s'insère dans la marche vers le progrès. De grands exportateurs de produits à faible valeur ajoutée et de fournisseurs de main-d'œuvre bon marché, ils se transforment en de vastes marchés de consommation bénéficiant de travailleurs qualifiés. Évidemment, il faut éviter d'adhérer trop facilement à la vision simpliste qui veut qu'une hausse du PIB engendre nécessairement une hausse du niveau de vie et n'entraîne que des retombées positives. Néanmoins, il est indéniable que ces pays progressent dans leur

lutte contre la pauvreté et leur objectif de création de la richesse.

Sur les plans économique et social, cependant, la Russie semble tirer de l'arrière par rapport aux autres constituants du BRIC. Aux détracteurs qui s'expliquent mal la place de la Russie au sein du BRIC, M. O'Neill réplique qu'avant 2008, le pays était engagé sur la même voie que le Brésil, l'Inde et la Chine. La Russie ne pourra certainement pas accéder au top 5 des économies mondiales dans la prochaine décennie — un souhait exprimé par Vladimir Poutine — bien que cet objectif demeure réalisable à l'horizon 2050. Avec une croissance prévue de 3 à 4 % par an pour les dix prochaines années, elle n'aura plus rien à envier, en termes économiques, aux pays du G7. Toutefois, une diversification de son économie ainsi qu'une réforme de son mode de gouvernance contribueraient certainement à accélérer, voire à bonifier, sa marche vers les sommets.

Les membres du BRIC sont donc réunis avec raison sous cet acronyme que d'aucuns ignorent dans le milieu des relations internationales. En 2009, cette appellation est toutefois devenue plus qu'un nom.

D'ACRONYME À INSTITUTION

À l'initiative de la Russie, le premier sommet du BRIC a eu lieu à Ekaterinbourg en Russie en 2009. Depuis, trois autres événements ont eu lieu : au Brésil en 2010, en Chine en 2011 et, tout récemment (mars 2012), en Inde. Lors du sommet de 2011, le BRIC est devenu le BRICS en accueillant l'Afrique du Sud (South Africa) parmi ses membres. Celle-ci fait toutefois office de parent pauvre du groupe, avec une croissance de moins de 2,8 % en

Une hausse du PIB n'entraîne pas que des retombées positives, mais ces pays progressent dans leur lutte contre la pauvreté.

2010. N'empêche que son adhésion la consacre comme puissance régionale et lui confère une voix officielle parmi les nations émergentes, un statut non négligeable. Avec ce nouveau membre, le BRICS compte désormais 40 % de la population mondiale.

Dans une analyse parue dans *Le Monde* à la suite du 3^e sommet du BRIC (et premier du BRICS), Mme Soulé-Kohndou explique que ce forum agit principalement à titre de « plateforme de consultation et de coordination » entre les membres. Selon elle, les sommets du BRICS permettent à leurs membres d'outrepasser leur statut de puissance régionale et de se positionner comme puissance sur la scène internationale. Sans ignorer les principaux forums internationaux (ONU, OMC, G20, etc.), les pays du BRICS tentent d'unir leur voix à l'extérieur de ces créneaux, afin de militer pour obtenir une plus grande reconnaissance. Les sommets du BRICS sont d'ailleurs des occasions de discuter de la réforme de la gouvernance économique mondiale.

Ces prises de position communes se sont d'ailleurs concrétisées lorsque le BRICS a décrié d'une seule voix l'intervention militaire de l'OTAN en Libye, craignant un usage abusif de la violence ainsi que de nombreuses pertes civiles.

UN BRIC-À-BRAC?

Les pays du BRICS sont toutefois loin de composer un groupe homogène. Ne serait-ce que sur les plans linguistiques et culturels, ils présentent une grande diversité,

même à l'intérieur de leurs propres frontières. Leurs priorités internationales ne sont également pas toutes concordantes, notamment sur des sujets tels que l'environnement, domaine où la voix de la Russie tranche avec celles des autres membres du BRICS. La flexibilité du taux de change du yuan est également l'objet de tensions internes, alors que l'Inde et le Brésil se sont joints aux revendications américaines. D'autre part, la Chine voit d'un mauvais œil les pressions exercées par l'Inde qui entend obtenir une réforme du Conseil de Sécurité de l'ONU. Aux prises avec un conflit frontalier, l'Inde et la Chine sont loin de s'entendre sur l'ensemble des enjeux stratégiques, et cette dernière redoute d'éventuelles prises de bec avec Delhi dans l'enceinte onusienne.

Cet amalgame d'intérêts divers rend difficile l'élaboration d'un agenda d'action commun et limite les membres du BRICS à énoncer des craintes et des positions de façon conjointe, sans toutefois pouvoir prendre de mesures pour les résorber ou les concrétiser. Cette incapacité d'agir peut être mise sur le compte de la nouveauté du mouvement, qui en est seulement à la genèse de son institutionnalisation. Malgré tout, de plus en plus de voix s'élèvent pour que ces pays, du moins ceux du BRIC original, ne soient plus considérés comme des pays émergents, mais comme des puissances émergées.

emilie.desmarais-girard.1@ulaval.ca

REGARD CRITIQUE - EN PARTENARIAT AVEC LE DEVOIR

Publié deux fois par année dans *Le Devoir*, ce cahier est une sélection de textes de *Regard critique*, le journal des Hautes études internationales (HEI) de l'Université Laval, dirigé par des étudiants des HEI et dont les textes sont rédigés par des étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires de la francophonie. Les propos qui sont exprimés dans les présents articles n'engagent que leur auteur.

COMITÉ DE SÉLECTION

Louis Balthazar, professeur émérite, Département de science politique, Université Laval
Michelle Bussièr, avocate, diplomate du gouvernement du Québec (retraîtée) et membre des HEI
Alain Prujiner, professeur associé, Faculté de droit, Université Laval, avec la collaboration de Line Ross, Département d'information et de communication (professeure retraitée), Université Laval
Philippe Côté-Martine, doctorant en études internationales, rédacteur en chef de *Regard critique*
Véronique Labonté, doctorante en études internationales aux HEI, coordonnatrice des communications de *Regard critique*

COORDINATION

pauline.curien@hei.ulaval.ca
ulaval.ca/hei

HEI HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES

LES AMÉRIQUES À L'HEURE DE LA MANNE MINIÈRE ET PÉTROLIÈRE



LE DEVOIR

École internationale d'été sur les AMÉRIQUES
9^e édition

DU 13 AU 18 MAI 2012

Détails et inscription : www.cei.ulaval.ca

L'influence internationale du Brésil

UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE SOLIDAIRE AU SERVICE DES INTÉRÊTS NATIONAUX

Le fait d'avoir été capable, en moins de 20 ans, de passer du statut d'État de la périphérie à celui de grande puissance estimée représente une prouesse historique pour le Brésil. Lorsqu'on considère que le géant sud-américain n'a aucun ennemi véritable, que son économie prospère et qu'il joue un rôle central dans bon nombre de négociations internationales, on voit mal comment l'influence internationale du Brésil pourrait cesser de croître au cours des prochaines années.



GABRIEL COULOMBE

Candidat à la maîtrise en études internationales
Auxiliaire de recherche au Centre d'études interaméricaines (CEI)
Hautes études internationales
Université Laval

L'essor économique et diplomatique du Brésil lui a permis de s'affirmer comme un acteur incontournable et respecté dans les affaires internationales. Le gouvernement prétend d'ailleurs qu'il pratique une « diplomatie de la générosité ». Bien que le Brésil renvoie effectivement l'image d'un acteur humaniste, responsable et pacifique, Eduardo Munhoz Svartman et José Alberto de Miranda, respectivement professeurs à la Universidade Federal do Rio Grande do Sul et au Centro Universitário La Salle, affirment que leur État est parfaitement conscient de tous les bénéfices économiques et politiques qui sous-tendent ses actions « bienveillantes ».

LA CRÉDIBILITÉ INTERNATIONALE ET LA PUISSANCE CROISSANTE DU BRÉSIL

Depuis le début du nouveau millénaire, le Brésil a connu une croissance économique annuelle moyenne de 3,7 %, a réduit le poids de sa dette publique puis a augmenté son poids et son insertion dans l'économie mondiale. De plus, 20 millions de Brésiliens sont sortis de la pauvreté, 32 autres millions ont rejoint la classe moyenne et les taux d'inégalité ont diminué partout. Plusieurs pays ont d'ailleurs fait des recherches afin d'examiner si les programmes brésiliens de réduction de la pauvreté pourraient être adaptés à leur contexte national.

Parallèlement, le Brésil a su maintenir ses partenariats traditionnels avec les pays du Nord, tout en créant de nouvelles alliances stratégiques avec les pays émergents. Il suffit de penser à la création progressive de coalitions telles que le groupe Brésil-Russie-Inde-Chine (BRIC) ou le Forum Inde-Brésil-Afrique du Sud (IBSA), dont le Brésil est l'un des principaux instigateurs. Toutes ces initiatives permettent au Brésil d'étendre son influence en vue de réformer les règles du système international et de contribuer ainsi à l'émergence d'un monde multipolaire.

En plus de jouir d'une influence croissante sur le plan régional, le Brésil a aussi l'ambition de devenir une grande puissance au niveau planétaire. En s'appuyant sur son statut de puissance énergétique le Brésil pourrait bientôt se joindre à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Étant aussi une puissance agricole émergente, le géant sud-américain est désormais un acteur incontournable dans la lutte contre les changements climatiques et contre la faim dans le monde.

Sous la gouverne successive de Fernando Henrique Cardoso (1995-2003), de Luis Inácio Lula da Silva (2003-2011) puis de Dilma Rousseff (depuis 2011), la crédibilité internationale du Brésil a fait un bond en avant spectaculaire. Proclamé l'homme le plus influent du monde par le magazine Time en avril 2010, Lula da Silva a beaucoup contribué à établir l'excellente réputation dont bénéficie le pays dans l'arène mondiale.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE BRÉSILIENNE EN CE DÉBUT DE XX^E SIÈCLE

Dès le début des années 2000, le Brésil a laissé de côté le discours revendicateur au profit d'un engagement actif dans les affaires internationales. Cela s'est illustré par les nombreux déplacements à l'étranger du président Lula, qui est sorti du pays bien plus souvent que Fernando Henrique Cardoso, lequel avait davantage voyagé que ses prédécesseurs.

La campagne qu'a menée le Brésil pour obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), par exemple, a amené le pays à déployer une grande quantité d'effectifs au profit de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH), puis à s'engager dans l'aide au développement de l'Afrique surtout à l'égard des pays lusophones que sont l'Angola et le Mozambique. Ainsi, l'importance accordée à l'Afrique dans la politique étrangère brésilienne s'est sensiblement accrue : 16 des 36 ambassades d'effectifs au profit de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH), puis à s'engager dans l'aide au développement de l'Afrique surtout à l'égard des pays lusophones que sont l'Angola et le Mozambique. Ainsi, l'importance accordée à l'Afrique dans la politique étrangère brésilienne s'est sensiblement accrue : 16 des 36 ambassades et 160 accords ont été conclus entre le géant sud-américain et de nombreux pays africains. À des fins comparatives, 172 ententes entre le Brésil et des pays d'Afrique ont été signées entre 1960 et 2002.

À la suite de l'élection de Lula da Silva en 2003, la diplomatie brésilienne a utilisé l'image internationale progressiste du président pour mettre sur pied une politique étrangère qui reflétait les préoccupations de justice économique, environnementale et sociale de ce nouveau Brésil. Au cours de la seconde moitié des années 2000, le Brésil est ainsi devenu l'un des principaux donateurs mondiaux en aide publique au développement ; cette aide vise surtout l'agriculture, l'alimentation, la santé, l'éducation et l'instauration de programmes sociaux.

Autre exemple qui montre bien le rôle grandissant de ce pays dans la gestion des affaires internationales : le Brésil est maintenant un acteur clef des négociations internationales en matière de protection de l'environnement, de sécurité alimentaire, de respect des droits humains, de lutte contre la pauvreté et de non-prolifération nucléaire. Il est devenu un champion en matière d'accès gratuit et universel aux antirétroviraux, ce qui lui a permis d'être mondialement respecté par les défenseurs de la santé publique. De plus, le Brésil se présente souvent comme médiateur lorsque surviennent des conflits internationaux ; son rôle dans la résolution de différends en Amérique latine, lors de quelques épisodes conflictuels entre la Colombie et le Venezuela, par exemple, et sa posture conciliatrice dans le dossier nucléaire iranien malgré la réprobation d'une partie importante de la communauté internationale illustrent bien cette tendance.



DE QUELLE MANIÈRE LA « DIPLOMATIE DE LA GÉNÉROSITÉ » PROFITE-T-ELLE AU BRÉSIL ?

Tant lors des négociations qui traitent des changements climatiques que celles qui surviennent dans l'enceinte de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le gouvernement brésilien appuie d'habitude les positions défendues par les pays en développement et par les pays émergents. Afin d'augmenter son poids sur l'échiquier mondial, le Brésil cherche ainsi à devenir le représentant légitime des pays en développement, surtout des pays africains, dans les négociations internationales.

Selon Sébastien Santander, professeur en relations internationales au Département de science politique de l'Université de Liège, l'intérêt accru du Brésil envers l'Afrique lui permet de renforcer sa position stratégique et son influence sur ce continent. De cette manière, les entreprises et les investisseurs brésiliens sont en meilleure posture pour s'implanter sur ce marché qui est doté d'un excellent potentiel d'expansion ainsi que pour tirer avantage de l'exploitation éventuelle d'une grande quantité de ressources

naturelles. Cette présence est d'autant plus importante dans une perspective où la Chine investit de plus en plus sur le continent africain pour des raisons stratégiques très semblables à celles du Brésil.

Tous ces programmes d'aide au développement financés par l'État brésilien lui donnent une excellente visibilité et améliorent le capital de sympathie du pays à l'international. En tissant des liens plus serrés avec plusieurs pays en développement, le Brésil souhaite également aller chercher des appuis lors des votes qui surviennent au sein des organisations internationales.

Par ailleurs, si le Brésil affiche une telle volonté de renforcer la légitimité des institutions multilatérales internationales, la démocratisation de la gouvernance globale et la construction d'un monde multipolaire, c'est notamment parce qu'il cherche à jeter les bases d'un système international au sein duquel sa puissance et son influence gagneraient en importance.

UN LEADERSHIP QUI DEMEURE EN CONSTRUCTION

À l'heure actuelle, les faits montrent que si la puissance du Brésil connaît une ascension fulgurante, son leadership reste davantage autoproclamé qu'effectif. Cette observation prend tout son sens lorsqu'on constate l'influence limitée de ce pays en Amérique du Sud. En effet, les voisins du Brésil n'acceptent pas de le laisser parler en leur nom dans les forums internationaux ; on le voit dans la campagne qu'il mène en vue d'obtenir un siège permanent au CSNU : les autres nations sud-américaines refusent d'avaliser l'ambition brésilienne.

Par conséquent, le géant sud-américain doit continuer à consacrer beaucoup d'efforts pour conforter son statut de puissance régionale. S'il ne jouit pas encore de la légitimité et de l'acceptation nécessaires pour représenter ses voisins sur la scène internationale, les grandes capacités mobilisatrices et médiatrices du Brésil à l'échelle régionale et globale ne font toutefois aucun doute.

gabriel.coulombe.1@ulaval.ca

*Article inspiré d'un document de politique produit par l'auteur et publié sur le site web du Centre d'études interaméricaines (CEI) au www.cei.ulaval.ca dans l'onglet « Recherches et publications ».

Cohésion nationale et autonomisme en Bolivie

UN ANTAGONISME ÉTERNEL ENTRE INDIGÈNES ET RÉGIONALISTES ?

Voilà plus de six ans qu'Evo Morales a pris le pouvoir. Il avait récolté 64 % des voix aux élections présidentielles de 2009, fait rarissime en politique bolivienne. Malgré une philosophie politique progressiste rompant avec les gouvernements précédents, le premier président indigène bolivien s'est buté aux revendications autonomistes de plusieurs départements. Ses politiques de redistribution de la richesse semblent avoir polarisé davantage le pays entre les départements de l'Altiplano à prédominance indigène et les départements plus riches et plus « métissés » à l'Est.



MARC LEBEL-RACINE

Candidat à la maîtrise en études internationales
Hautes études internationales
Université Laval

Depuis sa fondation en 1997, le Movimiento al socialismo (MAS) avec son leader Evo Morales, est demeuré fidèle aux mouvements sociaux et organisations syndicales qui lui ont donné naissance. De par sa nature socialiste, le MAS s'est opposé à la suprématie de l'oligarchie agro-industrielle de l'est du pays, une région riche en ressources gazières, pétrolières et minières. Il a promu des politiques axées sur la réduction de la pauvreté, des vagues de nationalisation tous azimuts et une plus grande représentation indigène au sein des institutions démocratiques nationales. Il s'est également opposé à la politique étrangère des États-Unis et aux politiques néolibérales transplantées en Amérique latine sous la houlette des institutions financières internationales.

En fait, le premier quinquennat du gouvernement Morales s'est caractérisé par un « indigénisme » revendicateur et par une contribution politique significative au combat de la gauche latino-américaine. Ce retour du balancier après des siècles d'infériorité socio-économique pour la majorité indigène a également pris la forme d'une campagne de redistribution des terres – certaines privées et d'autres appartenant à l'État – aux paysans, nouvelle étape d'une réforme agraire qui n'avait jamais abouti. Il n'en fallait pas plus pour indisposer les départements de la « demi-lune » (Tarija, Santa Cruz, Beni et Pando). Voyant que le nouveau gouvernement leur était moins favorable, ces derniers sont soudainement devenus autonomistes.

AUTONOMISME OU « RACISME LATENT » ?

Pour bien saisir l'émergence récente et la portée du mouvement autonomiste en Bolivie, il faut garder à l'esprit que les relations entre la population indigène et la minorité d'ascendance européenne sont houleuses depuis l'arrivée des Espagnols au XVI^e siècle. Cela dit, le « racisme latent » des « mestizos », plus fortunés, envers les indigènes ne saurait être confondu avec une volonté ferme d'autonomie, ni avec « la volonté de maintenir le système latifundiste de quasi-esclavage dans certaines régions. Qu'une minorité réagisse à la fin de ses privilèges n'a rien de nouveau sous le soleil : il en fut de même avec la fin de l'apartheid en Afrique du Sud », rappelle Sylvie Paquerot, professeure à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa.

Les opposants à Morales ont vivement exprimé leur mécontentement vis-à-vis des politiques parfois radicales

du MAS. Cette résistance s'est souvent exprimée violemment comme l'attestent les assassinats de partisans du MAS dans le département de Pando en 2008 qui ont mené à l'incarcération de l'ex-préfet départemental. Il y a également eu des heurts politiques à Sucre la même année lorsque des groupes comme l'Unión Juventud Cruceñista (Union juvénile de Santa Cruz) ont choisi de s'en prendre directement aux paysans indigènes.

Ces manifestations ont culminé en 2008 avec des référendums autonomistes dont l'objectif consistait à transférer une partie du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire du gouvernement central de La Paz vers les départements. Or, un référendum sur l'autonomie départementale, commandé par le pouvoir le 2 juillet 2006, avait consacré une victoire des opposants à l'autonomie avec 57 % des voix. Mais ce désaveu du régionalisme ne s'est pas manifesté dans la « demi-lune » qui a plutôt massivement appuyé le projet de décentralisation des pouvoirs vers les départements.

A priori, la nouvelle Constitution, approuvée à plus de 60 % en janvier 2009, et la rhétorique du ministère de l'Autonomie et de la décentralisation, n'interdisent pas cette forme d'indépendance d'un territoire. La loi n° 031 du 19 juillet 2010 indique que « la conception du système de transfert et la délégation de compétences prétendent rationaliser le processus autonome, en permettant un fonctionnement ordonné et stable de l'État bolivien dans son ensemble. La loi vise à satisfaire les aspirations des organismes territoriaux autonomes d'assumer les nouvelles compétences autonomes, en répondant au principal problème historique de notre pays : l'articulation de la Bolivie comme une unité politique ».

C'est justement cette quasi absence de cohésion nationale qui laisse présager un démembrement possible de l'État bolivien, si la crise engendrée par les référendums autonomistes devait se poursuivre. Tout en refusant de reconnaître la légitimité de ces processus, Morales a fait d'importantes concessions aux départements ayant voté l'autonomie par référendum, le 1^{er} juin 2008 à Beni et Pando, le 22 juin 2008 à Tarija et le 4 mai 2008 à Santa Cruz. Ce dernier référendum a été déclaré illégal par le gouvernement qui a fait un appel au boycottage, mais le Oui a tout de même remporté 85 % des voix. Il s'agit alors de cerner les origines politiques de cette volonté d'autonomie.



LES RACINES DE L'AUTONOMISME

Plusieurs observateurs s'entendent pour affirmer que les revendications autonomistes remontent à une date récente, soit l'élection d'Evo Morales en 2005. Selon Sylvie Paquerot, il existe deux types d'autonomisme en Bolivie. D'abord les autonomistes purs et durs qui ont été satisfaits par les changements que le MAS a consentis après les référendums; ensuite ceux qui ont exprimé le « refus d'être dirigé par un autochtone ». En effet, l'ascension d'Evo Morales a sans aucun doute amplifié le clivage entre indigènes et non-indigènes.

Or, qu'advient-il lorsque les ressources sont réparties inégalement sur le territoire comme cela se constate en Bolivie? Les politiques de redistribution de la richesse préconisées par le MAS risquent-elles de polariser davantage le pays entre les indigènes des plateaux andins d'une part et l'élite de l'Orient d'autre part, entre pauvres et riches, entre les populations rurales et urbaines? Et qu'en est-il des démarches d'autonomie municipale ou indigène risquant de proliférer après la reconnaissance – même tacite – des référendums autonomistes de 2008? C'est là l'écueil principal des mouvements autonomistes : la boîte de Pandore risquant d'être ouverte avec l'autonomie départementale. Après coup, il y a fort à parier que plusieurs entités voudront un jour réclamer leur autonomie en vertu du principe de décentralisation. Cela risque d'avoir un impact sur la cohésion nationale qui demeure fragile en Bolivie.

Non pas que le racisme n'ait jamais fait partie du quotidien bolivien, mais la discrimination systématique envers les indigènes a connu une hausse sans précédent depuis la montée au pouvoir du MAS. Ces tensions ethniques, alimentées par les deux clans lors des affrontements par rapport à l'autonomie régionale, ont conduit le pays le plus pauvre d'Amérique du Sud au bord de l'éclatement à l'occasion de sept rencontres électorales en cinq ans. L'impasse politique dans laquelle se retrouve le pays accroît donc la pression sur le gouvernement dont la popularité repose en grande partie sur le charisme et la ténacité d'un seul personnage surnommé « Evo ». Celui-ci saura-t-il trouver une solution pacifique à la fracture sociale aggravée par les mouvements autonomistes?

Le désir d'autonomie consiste en des revendications d'indépendance décisionnelle des départements par rapport au gouvernement central de La Paz, explique la psychologue Verónica Gutiérrez qui promeut l'autonomie à Tarija. « Chaque département devrait être en mesure de décider ce qu'il fait avec ses ressources naturelles », soutient-elle. Dans la même foulée, Sylvie Paquerot rappelle que les référendums autonomistes servent d'abord d'« outils politiques pour influencer sur la répartition des pouvoirs ».

Or, qu'advient-il lorsque les ressources sont réparties inégalement sur le territoire comme cela se constate en Bolivie? Les politiques de redistribution de la richesse préconisées par le MAS risquent-elles de polariser davantage le pays entre les indigènes des plateaux andins d'une part et l'élite

de l'Orient d'autre part, entre pauvres et riches, entre les populations rurales et urbaines? Et qu'en est-il des démarches d'autonomie municipale ou indigène risquant de proliférer après la reconnaissance – même tacite – des référendums autonomistes de 2008? C'est là l'écueil principal des mouvements autonomistes : la boîte de Pandore risquant d'être ouverte avec l'autonomie départementale. Après coup, il y a fort à parier que plusieurs entités voudront un jour réclamer leur autonomie en vertu du principe de décentralisation. Cela risque d'avoir un impact sur la cohésion nationale qui demeure fragile en Bolivie.

marc.lebel-racine.1@ulaval.ca



Le Bureau international c'est :

- 684 ententes avec 479 partenaires dans 62 pays permettant aux étudiants de 1^{er} cycle et des cycles supérieurs de parfaire leur formation à l'étranger.
- Différents programmes de mobilité sont offerts : Programme international, Stage hors-Québec, Stage international interculturel

Pour en savoir davantage :
Bureau international
Maison Eugène-Roberge
2325, rue des Arts
Université Laval
418-656-3994
ou visiter le site Internet :
www2.ulaval.ca/international.html



UNIVERSITÉ
LAVAL

Bureau international

REGARD CRITIQUE

Les États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : de l'orgueil à la raison ?

Le 11 septembre 2001 sonne le glas d'une époque sans ennemi pour l'hégémon américain depuis la fin de la guerre froide. Le terrorisme international, menace diffuse et transnationale, et plus précisément le terrorisme islamiste, fait figure d'ennemi universel. L'aliénation du monde arabo-musulman dans les années Bush par une politique agressive vis-à-vis du Moyen-Orient va laisser place en 2011 à un printemps arabe, avec cette fois une prise de distance de l'administration américaine s'expliquant par le pragmatisme du président Obama. Toutefois, la rupture entre la doctrine Bush et la politique étrangère du président Obama appliquée au Moyen-Orient n'est pas si claire.



ADIB BENCHERIF

Candidat à la maîtrise en études internationales
Hautes études internationales
Université Laval

Dans son article, *The Roots of the Bush Doctrine : Power, Nationalism, and Democracy Promotion in US strategy*, Jonathan Monten nous rappelle que l'invocation d'une mission divine qui aurait pour noble objectif la diffusion de la démocratie et des valeurs universelles n'est pas propre à l'administration Bush dans l'histoire de la politique étrangère américaine. Les États-Unis se sont presque toujours perçus, une fois les premières tentations isolationnistes laissées derrière eux, comme un agent transformateur historique, libérateur et libéralisant le système international. Cependant, le président Bush, par cette confiance en la toute-puissance américaine — puissance relative considérée par les néoconservateurs comme inégalée dans l'histoire de l'humanité — poussera ce raisonnement à l'extrême.

LA DOCTRINE BUSH

Après les attentats de 2001, la grande stratégie de George W. Bush, ou plutôt « la doctrine Bush » eu égard à sa rigidité, marie dans sa rhétorique la promotion de la démocratie et la lutte contre le terrorisme. C'est dans cet esprit qu'en 2004, lors d'une interview télévisée, le président Bush exprime « son profond désir d'étendre la liberté partout dans le monde pour permettre la sécurité sur le long terme ».

Dans son article, Hans Morgenthau and *The Iraq War : Realism versus Neo-conservatism*, John J. Mearsheimer s'amuse à rappeler que le néoconservatisme se définit comme un « wilsonianisme avec des dents » (*wilsonianism with teeth*). Cette expression résumerait la poursuite du rêve du Président Woodrow Wilson de parvenir à assurer la paix dans le système

international ; cependant l'utilisation de moyens coercitifs s'avère nécessaire pour les néoconservateurs. La doctrine Bush nourrie par la pensée des néoconservateurs considère que les États-Unis sont dans leur droit, ou mieux ont le devoir, de remodeler le monde selon leurs intérêts. L'unilatéralisme et l'usage de la force sont privilégiés. En effet, il est inutile d'aller chercher le consensus puisque pour les néoconservateurs les États sont appelés à se ranger naturellement derrière eux par un effet de mode. Les néoconservateurs croient en la paix démocratique. L'absence de la paix et la menace terroriste ne permettent pourtant pas de vérifier la fin de l'Histoire annoncée par Fukuyama. Elles trouvent leur explication dans le fait que demeurent encore des États non démocratiques, principalement au Moyen-Orient. Il s'agit alors de démocratiser les pays de la région. Ces derniers sont donc appelés à se démocratiser grâce aux interventions américaines et à une diffusion de la démocratie s'expliquant par la théorie des dominos. Pourtant, les années Bush n'auront fait que creuser la distance avec le monde arabe au point de s'aliéner l'opinion publique arabe.

LE DROIT NATUREL AU SERVICE DE L'HÉGÉMON

De cette contradiction originelle que Kissinger résumait dans l'affirmation « l'Amérique souhaite être à la fois un phare et un croisé », la doctrine Bush semble avoir tranché et opté pour le rôle du croisé menant une « guerre juste ». Barbara Delcourt, dans son article *Les racines idéologiques de la « doctrine Bush » des obstacles au respect du droit humanitaire ?*, explique que pour justifier la guerre en Irak et une guerre totale contre le terrorisme,

Bush va insister sur l'obsolescence du droit positif incarnée par la Charte des Nations Unies, qui limite le droit d'intervention des États et l'usage de la force. Cette affirmation trouve sa motivation dans le fait que l'on est en face d'une menace de nature transnationale et non de nature étatique. Se nourrissant de la pensée d'un des pères fondateurs du droit international, Hugo Grotius, Bush se réapproprie le concept de « guerre juste » et y ajoute le concept de « guerre préemptive » (pour expliquer des interventions en amont de la simple prévention et ainsi justifier la guerre en Irak). La référence au droit naturel et à sa moralité supérieure au droit positif écarte toute possibilité d'objection soulevant, par exemple, l'absence de vote positif au Conseil de sécurité pour l'intervention en Irak.

L'ère Bush aura fortement affecté la perception des États-Unis par la communauté internationale. L'arrivée du président Obama, se refusant à être aussi « doctrinaire que la doctrine Bush » véhicule une image d'une Amérique tolérante et cherchant à retrouver un climat de confiance avec le monde arabo-musulman. Le discours du président Obama au Caire, le 4 juin 2009, est considéré comme le premier signal fort pour signifier cette volonté de réconciliation avec les pays de la région.

LE MULTILATÉRALISME ET LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL

Lors de l'intervention en Libye, le président Obama a confirmé sa volonté d'agir dans le cadre des institutions internationales. En effet, contrairement à son prédécesseur, il place au cœur de la politique étrangère américaine la coopération et le multilatéralisme. Il laissera ainsi la France au premier plan sur la scène diplomatique pour le dossier libyen, bien que soumettant

avec elle le projet de la résolution 1973. Le président Obama semble alors vouloir exercer « un leadership discret », comme le souligne Charles Krauthammer du *Washington Post*. Il s'agit de responsabiliser la communauté internationale pour les questions touchant à la sécurité mondiale et à la défense des droits de l'Homme.

Cependant, une nuance est à apporter à cette vision de la politique étrangère. Le président Obama, lors du discours du 28 mars 2011 qui suivit l'intervention de l'OTAN en Libye, rappelait que les États-Unis sont en droit d'agir dès lors que leur sécurité est directement menacée. L'opération éclair et unilatérale menée au Pakistan pour tuer Oussama Ben Laden témoigne qu'hégémonie et droit international ne peuvent être entièrement, ou sinon très difficilement, compatibles. Le président Obama semble être alors un tenant de l'école réaliste malgré ses discours souvent teintés d'idéalisme.

LA RUPTURE DU DISCOURS ET DES ACTES

Le président Obama a toujours pris soin d'affirmer que derrière le Printemps arabe se cachaient des changements différents d'un pays à un autre. Il s'agit alors de faire du cas par cas. Il n'est nullement question d'une doctrine ou d'une quelconque grille de lecture systématique pour le Moyen-Orient.

Dans son discours du 19 mai 2011, il insistait néanmoins sur le soutien

des États-Unis aux pays de la région s'efforçant de faire des réformes pour démocratiser leur régime. Mais ce soutien ne fut pas accompagné de réelles actions. Au contraire, la position américaine fut très ambiguë dans le cas des révoltes en Égypte. Commencant par soutenir Moubarak, puis insistant sur le besoin de réformes et à la toute fin demandant à l'ancien allié de quitter le pouvoir, les États-Unis ont retourné leur veste quand ils se sont aperçus que les rapports de force entre le pouvoir et la rue égyptienne étaient à l'avantage de cette dernière.

Le président Obama semble être un tenant de l'école réaliste malgré ses discours souvent teintés d'idéalisme.

Par ailleurs, les États-Unis ont gardé le silence quant à la répression des mouvements populaires au Bahreïn par une intervention armée saoudienne, ou se sont faits frileux à exiger le départ de Saleh au Yémen, allié dans la lutte contre Al-Qaïda. Ainsi, le président Obama, voulant s'inscrire en rupture avec son prédécesseur, nous offre pourtant une politique étrangère très nuancée, marquée à la fois par des hiatus et des continuités.

adib.bencherif.1@ulaval.ca



L'avenir du multilatéralisme

La récente guerre en Libye a montré que le multilatéralisme n'était pas mort. Le regard aux réactions internationales divergentes pour surmonter la crise. Le multilatéralisme a en vérité connu une mutation certaine avec les attentats du 11 septembre 2001 qui ont montré que les États-Unis n'étaient pas invincibles, mais surtout avec l'émergence de nouvelles puissances comme la Chine et le Brésil. À une période où les crises économiques et financières qui secouent la planète rendent toujours plus vulnérables les États concernés, quel avenir envisager pour le multilatéralisme en termes politico-militaires et économiques ?



MAXIME PINARD

Master 2 Sécurité Internationale / Défense
Grenoble UPMF
Chercheur à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS)

Le multilatéralisme est à la fois un concept ancien et moderne, sur le déclin et en pleine métamorphose. Sa définition varie en fonction du courant de pensée auquel on se réfère : réalisme, libéralisme et constructivisme sont autant d'approches susceptibles de le penser différemment. De façon très stricte, on peut toutefois définir ce dernier comme une méthode de coopération entre plus de deux acteurs. Cette coopération peut toucher à la fois à des intérêts politiques, économiques, voire culturels lorsqu'il est question du rayonnement d'une organisation.

Le XX^e siècle est clairement le « siècle du multilatéralisme », bien que plusieurs cas soient à signaler au XIX^e siècle. Que ce soit le président américain Wilson avec la Société des Nations de 1919 ou la mise en place de l'ONU en 1945, l'impulsion politique en vue d'un multilatéralisme à même de conduire à une gouvernance mondiale fut réelle. Elle se doubla d'une impulsion économique majeure avec les accords de Bretton Woods de 1944 et du GATT de 1947 entre autres, qui ont permis à l'approche politique de ne pas rester cantonnée à la théorie.

Toutefois, la Guerre froide a mis à mal l'esprit d'élaborations d'institutions internationales que sous-entendait le multilatéralisme. En effet, peut-on considérer le bloc occidental comme un exemple de multilatéralisme, alors que les États-Unis imposaient à leurs alliés leur point de vue, ces derniers n'ayant pas d'autre option ? La France fut cependant l'exception à la règle, mais à un prix conséquent, les tensions étant fortes avec l'allié américain, et le coût d'une autonomie sécuritaire s'avéra majeur pour ce pays qui sortait d'un conflit mondial.

La situation changea radicalement avec la chute du bloc soviétique, sans pour autant être porteuse d'espérance. Les États-Unis, au lieu d'inclure l'ennemi d'hier parmi leurs alliés dans un processus de sécurité internationale, ont pris le risque de privilégier l'action unilatérale. L'« hyperpuissance américaine » selon Hubert Védrine, ex-ministre des Affaires étrangères français, ou le « gendarme du monde » sont quelques-uns des noms attribués aux États-Unis après qu'ils furent intervenus sur toute la planète avec plus ou moins de succès — leur intervention en Somalie en 1993 s'est conclue par un fiasco.

Certes, il y a eu des tentatives pour un monde davantage tourné vers le multilatéralisme, l'Europe et les nouvelles puissances du continent sud-américain cherchant à renforcer l'ONU, l'OMC en incluant de nouveaux États et en donnant aux institutions plus de prérogatives. Les États-Unis ont cependant été méfiants, prétextant que ces dernières se révélaient inefficaces par la lenteur des procédures et qu'elles étaient également composées d'ennemis de la démocratie. Au lieu d'œuvrer à des réformes des institutions internationales, les États-Unis ont agi en retrait et laissé la paralysie gangrener l'action des symboles du multilatéralisme.

À l'heure où l'on s'interroge sur la rupture historique que marquerait ou non le 11 septembre 2001, il convient de voir que les États-Unis ont connu en ce début de siècle un intense débat au sein de leurs organes dirigeants pour savoir quelle stratégie adopter afin de restaurer la suprématie américaine. L'exemple de la guerre en Afghanistan, initiée peu de temps après les attentats, montre que les Américains ont eu à cœur d'inclure leurs alliés et de rassembler le plus de participants possible, rendant ainsi la mission encore plus légitime. À l'inverse, le

contre-exemple de la guerre en Irak de 2003 témoigne d'une conception américaine du « multilatéralisme à la carte », où la mission a prévalu sur l'équilibre des puissances et le respect des organisations internationales. Rappelons que les États-Unis sont allés en guerre contre l'Irak malgré le veto français au Conseil de Sécurité : en d'autres termes, ils y sont allés de leur propre chef et sans mandat de l'ONU. L'intense lobbying opéré par les Américains pour rendre leur coalition la plus internationale possible est d'ailleurs remarquable. En effet, comment interpréter autrement la présence d'une poignée de Japonais dont l'apport militaire était quasi nul? Qui plus est, si l'on s'attarde à la liste des participants à ce conflit aux côtés des Américains, force est de constater qu'il s'agit quasi exclusivement d'États ayant des liens très forts avec les États-Unis, aussi bien en termes politico-stratégiques, comme l'Angleterre, qu'en termes économiques avec la Pologne par exemple.

Il est clair en tout cas que ce « multilatéralisme de circonstance » n'est pas satisfaisant, car il remet en cause les équilibres stratégiques mondiaux et affaiblit les perspectives de sécurité globale. Cette notion ne va pas de soi, en dépit de ce que peut penser le courant libéral. Le monde est fait d'États aux aspirations divergentes et nationales, même s'ils font partie de centres de coopération plus grands et structurés, à l'instar de l'Europe qui s'apparente parfois à un imbroglio quand ses membres agissent de leur côté sans se soucier de l'autre.

L'exemple libyen atteste cette absence de culture du multilatéralisme, ou plutôt la façon dont les États s'accommodent du multilatéralisme. L'intervention en Libye est à l'origine une position française, le président Sarkozy étant soucieux de faire bonne figure après l'inaction de la diplomatie française lors du Printemps arabe. Très rapidement, il s'est trouvé un allié sûr en la personne de David Cameron, premier ministre britannique, mais la mise en place d'une coalition de plus grande envergure ne s'est pas faite facilement. En effet, l'empressement du président américain à agir, quitte à attaquer avant un avis de l'ONU, a refroidi les ardeurs des Allemands, ainsi que des Italiens qui ont des intérêts économiques majeurs en Libye dans le secteur énergétique. Les Américains eux-mêmes se sont contentés du strict minimum, fournissant à la petite coalition des moyens logistiques pour mener les opérations à bien. Certes, l'action au final fut multilatérale, mais les engagements de chacun furent divers et il est vrai que de l'extérieur, les contours de cette action multilatérale demeurent flous.



Ce flou se vérifie encore plus au niveau économique, où il n'y a pas de leader incontesté. La mondialisation aidant, les grandes puissances sont dépendantes les unes des autres. C'est ainsi que la Chine, bien qu'en pleine croissance économique, est inquiète pour son futur, car son partenaire commercial américain est dans une position critique, voire alarmante si l'on regarde de près son déficit et son chômage. Au lieu d'entreprendre des actions multilatérales, à même de redonner de saines bases à l'économie mondiale, les États restent ancrés dans leur volonté d'assurer en priorité leurs intérêts nationaux, avec le risque de ne pas être en mesure de mener des politiques à long terme. Même l'Europe, pourtant symbole de la possibilité d'unions entre États, est paralysée par les actions individuelles de chacun. On pourrait objecter que le plan d'aide à la Grèce témoigne de l'existence d'une pensée multilatérale,

mais la mise en place de l'aide montre qu'elle n'est que de façade.

Le monde connaît actuellement une crise économique, financière et politique sans précédent. L'idée que l'échelle nationale n'est plus le bon référent commence à germer, aussi bien aux États-Unis qu'en Europe, où l'on parle désormais d'actions européennes pour sortir de la crise. Rappelons que cette dernière ne touche pas tous les États de la même façon et que l'émergence de nouvelles puissances, à même de

faire entendre leur voix sur la scène mondiale, pourrait constituer un espoir. Le Brésil montre l'exemple à

L'exemple libyen atteste cette absence de culture du multilatéralisme, ou plutôt la façon dont les États s'accommodent du multilatéralisme.

l'inverse de la Chine qui reste cramponnée à ses principes nationalistes.

Toutefois, le multilatéralisme ne va pas de soi, encore moins en cas de crise, et il n'est pas nécessairement un moteur pour plus de paix et d'égalité entre les États. Comme le montre Philippe Moreau Defarges de l'IFRI dans Le multilatéralisme et la fin de l'Histoire, le multilatéralisme conserve une dimension profondément occidentale.

D'où la nécessité de le repenser pour inclure de nouvelles puissances, tout en sachant qu'une société internationale égalitaire est un concept proche de l'utopie.

maxime.pinard@gmail.com

Le printemps arabe et la fin de l'histoire

Le Caire était le théâtre d'une scène historique le 11 février 2011 alors que le président égyptien Hosni Moubarak annonçait, par vice-président interposé, qu'il abandonnait le pouvoir. La volonté de millions de manifestants, qui réclamaient à grands cris l'instauration de la démocratie, avait ainsi raison d'un des plus vieux régimes autocratiques de la région. Alors qu'un vent de liberté souffle sur l'Afrique du Nord et que les chancelleries occidentales s'interrogent sur l'éventuelle chute d'autres régimes autoritaires, en Syrie et au Yémen notamment, peut-on voir dans les révolutions arabes une victoire de la libérale-démocratie?



PHILIPPE C. MARTINE

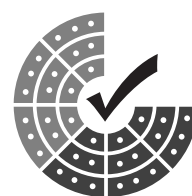
Candidat au doctorat en études internationales
Hautes études internationales
Auxiliaire à la Chaire de recherche du Canada sur les conflits identitaires et le terrorisme
Université Laval

Les commémorations des dix ans des attentats du 11 septembre ont été l'occasion pour les analystes nord-américains et européens de

faire un premier bilan de la guerre contre le terrorisme, avec des conclusions pour le moins contrastées. D'abord, les interventions musclées des Occidentaux en Irak et en Afghanistan n'ont pas eu pour effet d'assurer l'implantation dans le « Grand Orient » de régimes démocratiques stables. En plus, elles n'ont pas permis de discréditer de façon décisive les intégristes islamiques aux yeux de l'opinion publique arabe.

Ils se sont cependant félicités des révolutions tunisienne et égyptienne et des soulèvements populaires au Yémen, en Syrie et en Libye

qui ont été abondamment associés aux moments phares de la « mythologie » libérale, pensons à mai 68, à la chute du mur de Berlin et



Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires

UN VÉRITABLE CARREFOUR INTERNATIONAL DE RECHERCHE

UN MILIEU ACADÉMIQUE STIMULANT OFFRANT DES STAGES ET UN PROGRAMME DE BOURSES

www.democratie.chaire.ulaval.ca

REGARD CRITIQUE

au Printemps des peuples de 1848, selon un article publié dans *Le Devoir* du 29 janvier 2011. Plusieurs commentateurs ont insisté sur le fait que ces révolutions ont été portées par des idéaux issus non pas de l'islamisme radical ou du communisme, mais bien de la libérale-démocratie.

De ce fait, les révolutions arabes ne seraient pas que spontanées, qu'anecdotiques, qu'« anhistoriques »; elles seraient la manifestation de l'aspiration fondamentale de l'homme à s'affranchir de la tyrannie, l'histoire universelle étant selon Hegel « le progrès dans la conscience de la liberté ». Mais cette lecture des événements s'avère-t-elle cohérente dans le cas spécifique de la révolution égyptienne? Concrètement, résiste-t-elle à l'analyse des faits? L'examen des revendications de l'opposition égyptienne offre des réponses.

LA FIN DE L'HISTOIRE

Les analystes occidentaux ont largement relayé l'idée voulant que la révolution égyptienne s'inscrive dans le tracé « naturel » de l'histoire humaine. En quelque sorte, elle se fait l'écho de l'aspiration fondamentale des peuples à la liberté, à l'égalité et à la justice. Ainsi, la révolution égyptienne viendrait s'inscrire dans le devenir historique de l'homme et dans sa quête immuable et permanente du « progrès ».

D'entrée de jeu, les commentateurs

ont souligné que les revendications faisant consensus dans le camp des opposants au régime Moubarak portaient sur l'abolition de la dictature et de l'arbitraire, la reconnaissance des libertés fondamentales, l'abolition de la censure, l'égalité devant la justice, l'impartialité dans l'attribution des postes de l'État et le droit à l'autodétermination. Du côté des pratiques de l'État, leurs exigences portaient sur la cessation du népotisme, du clientélisme et de la corruption. Sur le plan économique enfin, les manifestants réclamaient des mesures concrètes pour lutter contre le chômage, la pauvreté et la flambée des prix des denrées de première nécessité. Les revendications de la rue du Caire, interprétées à la lumière du répertoire libéral-démocrate, ont donc été accueillies avec enthousiasme par le président Barack Obama qui a réaffirmé l'intention des « États-Unis de soutenir l'aspiration des peuples à la démocratie et aux respects de leurs droits fondamentaux ».

Or, cette lecture téléologique de la révolution égyptienne — qui suppose l'existence d'un « devenir historique » mesuré à l'aune de l'idée de progrès — est un clin d'œil à la théorie de la finitude de l'histoire élaborée par Hegel. C'est cette même lecture qui sera réactualisée par le politologue Francis Fukuyama à la fin de la guerre froide dans l'ouvrage *La fin de l'histoire et du dernier homme*.

L'hypothèse de Fukuyama repose

sur le postulat que la victoire idéologique de la démocratie et du libéralisme sur le marxisme-léninisme et le fascisme constitue le point culminant de l'Histoire, la démocratie libérale étant dès lors la forme la plus aboutie de gouvernement de l'homme par l'homme. Par extension, cette interprétation supposerait qu'après l'effondrement du Bloc soviétique et le repli du totalitarisme en Europe de l'Est, mais aussi après le rétablissement de l'État de droit en Amérique latine et l'abolition de l'apartheid en Afrique du Sud, le mouvement d'émancipation des peuples arabes serait une nouvelle étape franchie dans la « progression de l'homme vers de plus hauts niveaux de rationalisme et de liberté » pour emprunter la formule d'Alexandre Kojève.

UN MODÈLE ALTERNATIF?

Fukuyama allègue en outre que la victoire du « libéralisme » sur ses concurrents a d'abord été remportée dans le domaine des idées, avant d'être partiellement réalisée dans le monde matériel. Dans cette veine, se peut-il alors que ces revendications aient été le fruit

d'une idéologie « concurrente » à la démocratie libérale? Tout laisse à penser que non.

Prenons l'exemple de l'islamisme radical. La confrérie des Frères musulmans, première force d'opposition du pays et seule susceptible de faire triompher un tel programme politique, n'a pas eu de prise réelle sur le cours des événements. Elle a même semblé être à la remorque du mouvement d'opposition mené par Mohamed El-Baradei, ancien directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). De plus, le spectre

de l'État islamique en Égypte inspiré de l'expérience iranienne semble irréaliste à court et moyen terme, d'autant plus que le régime iranien est lui-même aux prises avec une crise de légitimité sans précédent. Ainsi, les revendications généralement associées à l'islamisme — application de la charia et mise en place de tribunaux islamiques — n'ont pas semblé trouver écho auprès des manifestants, contrairement à ce qu'ont laissé entendre Glenn Beck et Sean Hannity de la chaîne américaine Fox News.

La révolution égyptienne semble d'abord être la manifestation de l'aspiration du peuple à la liberté. Elle est en outre la résultante de l'absence de « concurrence » idéologique concrète au primat de la libérale-démocratie. En somme, la révolution égyptienne, en tant que mouvement populaire porté par des idéaux libéraux et précurseurs d'une importante mobilisation à travers le monde arabe en faveur de ces mêmes principes, vient en quelque sorte appuyer la philosophie de l'histoire fondée sur la notion de « progrès » qu'a réactualisée Fukuyama à la fin du XXe siècle.

philippe.cote-martine.1@ulaval.ca



UL TIMEMENT
CAMPUS SAVOIR

UN MEILLEUR AVENIR.

JE BÂTIS MON AVENIR AUX CYCLES SUPÉRIEURS.



ulaval.ca/cyclessup
1 877 893-7444

 UNIVERSITÉ
LAVAL

Ville de Québec